

# LE BOSQU

Crèche · Jardin d'enfants spécialisé · Secteur socio-éducatif

RAPPORT ANNUEL 2020 DE LA CRÈCHE

#### LE MOT DU PRÉSIDENT

Dans mon précédent rapport, j'avais fait appel à Socrate pour louer la grande faculté d'adaptation de l'être humain.

En 2020, l'arrivée et la persistance de la COVID-19 a démontré que cette qualité est plus nécessaire que jamais, au Bosquet comme ailleurs.

L'hypothèse d'une épidémie avait été anticipée. Il y avait un plan d'action, des masques de protection, du désinfectant pour les mains et des procédures qui restaient bien sûr à adapter. La direction et les équipes ont ainsi eu les moyens de réagir sans précipitation. L'orientation a été celle de l'équilibre et de la proportionnalité des mesures: ne pas trop en faire, mais prendre celles qui sont nécessaires.

Cela n'a pas empêché ce que toutes et tous voulaient éviter: la crèche et le jardin d'enfants spécialisé ont été fermés durant le printemps pour la plupart des enfants et les visites ont été drastiquement limitées dans le secteur socio-éducatif. Avec pour conséquence que des enfants ont été temporairement privés d'un de leurs lieux de vie, des parents ont été contraints de jongler avec leurs obligations professionnelles et des collaboratrices et collaborateurs ont également dû s'adapter, notamment face à des baisses de revenu pour celles et ceux qui ont perçu des indemnités pour réduction d'horaire de travail.

A l'issue de cette année, le constat est toutefois formidablement encourageant. Malgré les difficultés, le maintien des activités-phares de l'année a permis d'assurer une forme de continuité. Et surtout l'épreuve a agi comme un révélateur. Elle a mis en évidence les forces de nos processus qualité, la capacité de toutes et tous à apprendre de l'expérience pour s'améliorer et, surtout, l'importance des valeurs de cohésion et de solidarité cultivées au sein du Bosquet.

Avec M. Albert Pochon, vice-président, et l'ensemble des membres du Comité des associations, je remercie ici de tout cœur l'ensemble des collaboratrices et colla-

borateurs du Bosquet, ses responsables de secteur et sa directrice. Ils ont su continuer à travailler avec compétence, courage et dignité face à de nouvelles exigences, en dirigeant toujours leurs actions vers le bien des enfants.

J'exprime également notre gratitude aux parents qui ont continué à nous faire confiance et qui ont accepté la mise en place de certaines règles plus rigides, même après la réouverture.

Enfin, notre reconnaissance va aussi aux autorités cantonales et communales, ainsi qu'aux donateurs, qui ont compris les défis financiers que comporte une telle année pour la pérennité de nos associations.

Marc Sugnaux, président

#### GRANDIR ET APPRENDRE

Comme pour l'ensemble de la population et les institutions, l'année 2020 a bouleversé la vie du Bosquet et ses activités. Notre capacité de réaction et notre flexibilité ont été mises à l'épreuve. Cela nous a donné l'occasion de «grandir et d'apprendre». Le travail accompli les années précédentes nous a permis de réagir rapidement grâce au concept «pandémies et épidémies» adopté en 2018. Nos stocks de désinfectants, de masques et de gants, complets et prêts à l'usage, nous ont été d'une grande utilité au début de la première vague du Covid-19.

La crise sanitaire n'a pas non plus épargné le fonctionnement des cuisines : la mise en place de nouvelles stratégies d'atténuation des risques a nécessairement impacté les déroulements logistiques habituels. La gestion des stocks, un exercice particulièrement délicat, a été accompli avec compétence et rigueur. Un grand merci à l'équipe de cuisine.





# Être Responsable de crèche et achever une formation certifiant en gestion d'équipe et conduite de projet – une performance

M<sup>me</sup> Angelini a pu exercer son poste tout en menant à terme et avec succès sa formation «Certificat HETSL en gestion d'équipe et conduite de projets dans le domaine de l'enfance et de la petite enfance». Depuis la fin de sa formation postgrade, elle a augmenté son taux de travail de 75 % à 90 %. En réponse aux différentes expériences de ces dernières années, nous avons décidé de modifier l'organigramme et de chercher une adjointe à la responsable de crèche à 60 % pour décharger M<sup>me</sup> Angelini de ses tâches.

La fonction de responsable de crèche est exigeante : elle implique la responsabilité de la gestion éducative, pédagogique et logistique, mais aussi de la sécurité, de la santé et du développement des enfants. La responsable veille également au respect du cadre réglementaire, à la qualité de la prise en charge des enfants et à leur rapport avec leur famille. En effet, cette dernière entretient une relation de qualité avec les parents et s'assure de la bonne communication avec les membres de l'équipe. En cas de problème, elle intervient et fait office de médiateur. Enfin, elle s'adonne quotidiennement aux tâches administratives. La rigueur, l'aisance relationnelle et la faculté à mener une équipe sont des qualités nécessaires à l'accomplissement une telle occupation.

M<sup>me</sup> Offreda, nommée au poste de co-responsable avec M<sup>me</sup> Angelini, a décidé de retourner sur le terrain afin de réduire la dimension des tâches administratives dans son travail. Nous sommes heureux d'avoir pu la garder comme éducatricenurse dans le groupe des Petits Lutins. Passionnée par son métier, elle aime les enfants et fait preuve d'une patience à toute épreuve.

#### Le groupe des Coccinelles – symbole de belle métamorphose

Il nous tenait réellement à cœur de « continuer à vivre » au travers de divers projets, par exemple via le groupe des Coccinelles (fusion des groupes Calinours et Galopins) qui a vu le jour en août 2020. Nous n'imaginions pas à ce moment-là, l'ampleur qu'aurait la crise sanitaire sur la mise en place de ce nouveau groupe (absences et changement du personnel, entre autres). Fort de notre persévérance, de notre désir d'améliorer l'accueil des enfants et des retours des parents, nous avons toutefois réussi à poser des bases solides

#### Modification des tarifs

L'acceptation de la réforme fiscale par le peuple fribourgeois le 30 juin 2019 a induit une modification de la loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour (LSE; RSS 835.1). L'article 10a prévoit désormais l'institution d'un fond «réforme fiscale» qui vise à favoriser la conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle. Ces mesures s'ajoutent au soutien financier de l'Etat et aux employeurs déjà existants.

A la suite de l'augmentation du soutien financier de l'Etat et des employeurs, nous souhaitions immédiatement allouer la réduction de tarif de CHF 7.20 par jour aux parents. Les tarifs ont ainsi été adapté dès le 1er janvier 2021.

En adaptation à la grille de référence cantonale, les tarifs de la crèche devront être modifiés dès le mois d'août 2021. Le changement principal portera sur le calcul des tarifs, qui ne se fera plus sur la base des salaires annuels bruts, mais sur la base du revenu déterminant (revenu annuel net du dernier avis de taxation).



## **QUELQUES CHIFFRES CLÉS EN 2020**

- **88** places d'accueil journalier en crèche
- places en accueil extra-scolaire(12 durant la journée, 24 pour le repas de midi)
- **233** jours d'ouvertures
- **159** enfants inscrits (en moyenne)
- **14771** journées entières (crèche)
- **3438** matinées avec repas (crèche)
- **2255** après-midi avec goûter (crèche)
- **233** jours d'ouverture pour l'accueil extra-scolaire
- **18886** heures de gardes à l'AES
- **15 327** repas produits pour les enfants (sans les repas mixés pour bébés et les repas des adultes)
- **13 928** goûters servis aux enfants
  - **325** heures de formation du personnel
  - **30** collaborateurs éducatifs
  - **4** apprentis
  - 1 pré-apprenti



Adopter une discipline positive, c'est faire preuve de fermeté et bienveillance et, en même temps, accompagner l'apprentissage des compétences de vie, pour établir une relation enfant-adulte saine et apaisée.

Depuis 2016 (date de la première certification) nous nous engageons dans un processus d'accueil et d'accompagnement des enfants. Pour répondre aux critères du label, nous assurons :

- Des formations annuelles pour le personnel
- Une réflexion régulière sur les difficultés rencontrées dans la relation éducative
- La mise en pratique d'approches éducatives selon un programme défini
- La communication de messages et d'offres d'éducation positive sur les lieux de vie
- Des audits annuels visant à faire le point sur notre pratique et dans un processus d'amélioration continue

#### ACTIVITÉS PHARES

Malgré les mesures de protection sanitaires, il nous a été possible de maintenir quelques activités dans le courant de cette année.

La ferme pédagogique s'est rendue sur place 2 jours durant avec un déroulement réorganisé et St-Nicolas nous a rendu visite au jardin. Ses poneys ont porté les hottes remplies de mandarines, de biscômes et de petits chocolats.

Les équipes éducatives, l'intendance et la cuisine ont été placées en première ligne dans la prise en charge des enfants et l'observation des mesures d'hygiène en tout temps. Leur travail, véritable engagement quotidien, est encore plus essentiel en cette période de crise sanitaire. Chacune et chacun a su faire preuve d'une excellente capacité de réaction, s'adaptant rapidement aux consignes qui nous ont été soumises. C'est grâce à sa rigueur et à sa grande solidarité que l'équipe a pu traverser cette situation inédite.

Un grand merci également à M<sup>me</sup> Laetitia Angelini. Son remarquable engagement a permis d'accomplir des tâches essentielles à notre organisation: horaires à modifier, remplacements à organiser, équipes à soutenir, concepts et directives à surveiller...

Le travail administratif s'est également intensifié, avec les certificats médicaux, les quarantaines, les RHT, les modifications de facturation, les statistiques des remplacements dus au covid-19, etc. Je remercie M<sup>mes</sup> Mylène Cornaz et Isabelle Messerli pour leur investissement et leur suivi des dossiers.

Enfin, j'adresse mes remerciements à tous nos partenaires pour leur soutien et leur collaboration, ainsi qu'au comité de l'association et à la fiduciaire ante treuhand AG, qui constituent des ressources essentielles à notre bon fonctionnement.

Elisabeth Reber

### MEMBRES DU COMITÉ

Monsieur Marc SUGNAUX
Président
Monsieur Albert POCHON
Vice-président
Madame Muriel SALOMON
Secrétaire
Sœur Irène BUERGE
Monsieur Michel RAMUZ
Membre
Monsieur Mathieu SCHNEIDER
Madame Wanda SUTER
Membre

Madame Elisabeth REBER Directrice (voix consultative)





Route du Château d'Affry 17 • Case Postale • 1762 Givisiez T 026 460 10 60 • info@le-bosquet.ch • www.le-bosquet.ch